



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Bordeaux
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

CORRECTION BANQUE DUPONT-DURAND

DOSSIER A : GESTION DES COMPTES – 20 points		
A.1	Conservation des relevés de compte	2
A.2	Démarche en cas d'anomalie sur relevé	3
A.3	Calcul montant des agios (annexe A)	7
A.4	Fonctionnement franchise d'agios	2
A.5	Deux arguments client pour franchise d'agios	3
A.6	Intérêt de la franchise d'agios pour la banque	3
DOSSIER B : ASSURANCE-VIE - 27 points		
B.1	Définitions termes : souscripteur, assuré et bénéficiaire	4,5
B.2	Comparaison des contrats d'assurance-vie (annexe B)	10
B.3	Meilleure solution pour Mme FARRUGIA	4,5
B.4	Documents à fournir	3
B.5	Droits de mutation	5
DOSSIER C : ÉPARGNE BOURSIERE – 25 points		
C.1	Utilité du document	3
C.2	Devoirs de la banque selon ce document	3
C.3	Fonctionnement OPCVM particularité indexation CAC 40	4
C.4	Valeur liquidative, éligibilité PEA	3
C.5	Deux critères de choix OPCVM	2
C.6	Fonctionnement et intérêt d'un ordre à cours limité	2
C.7	Durée conseillée	2
C.8	Ordre d'achat en Bourse : nombre de titres / coût d'achat	6
DOSSIER D : CREDIT CONSOMMATION – 42 points		
D.1	Taux d'endettement actuel et reste à vivre	5
D.2	Nouveau crédit envisageable ?	2
D.3	Simulation avec montant emprunté, mensualité, coût total	5
D.4	Nouveaux taux d'endettement et reste à vivre	3
D.5	Avantages et inconvénients pour client et banque	4
D.6	TAEG : utilité et composantes	3
D.7	Comparaison avec l'offre LEBONCREDIT	6
D.8	Deux arguments pour l'offre BDD	2
D.9	Informations pour simulation	2
D.10	Garanties et couverture minimale	4
D.11	Coefficient de vétusté	3
D.12	Procédure de résiliation	3
FORME – 6 points		

CORRIGÉ BTS BANQUE 2014 ÉPREUVE E5A
CORRECTION BANQUE DUPONT-DURAND

DOSSIER A : GESTION DES COMPTES – 20 pts

Relevé de compte :

A.1 Donnez deux raisons pour lesquelles M^{me} FARRUGIA doit conserver ses relevés de compte ?

Pour suivre ses opérations et le solde de son compte.
 Pour servir de preuve de paiement en cas de litige.
 Voir les anomalies et /ou les opérations douteuses

Accepter toute raison cohérente.

2 pts

A.2 Quels recours Mme FARRUGIA doit-elle effectuer en cas d'anomalie sur son relevé de compte ? 2 réponses attendues

Interroger le chargé de clientèle
 En cas de difficulté le directeur d'agence, en LR AR
 Médiateur de la banque
 Recours au tribunal compétent

3 pts

A.3 Calculez le montant des agios qu'elle aura à payer pour le mois d'avril 2013 en complétant l'annexe A (à rendre avec la copie).

Méthode 1 par les intérêts débiteurs :

Formule de calcul : $\text{montant du solde} * \text{nombre jours} * \text{taux d'intérêt} / 360$

7 pts

ANNEXE A : CALCUL D'AGIOS POUR M^{me} FARRUGIA

Date de valeur	Solde	Nombre de jours	Intérêts débiteurs
01/04/2013	+ 1 200.00		
04/04/2013	+ 1 000.00		
05/04/2013	+ 648.00		
07/04/2013	+ 525.00		
12/04/2013	+ 120.00		
15/04/2013	+ 8.00		
17/04/2013	- 54.00	3	0,045 €
20/04/2013	- 454.00	2	0.252 €
22/04/2013	- 421.00	6	0.702 €
28/04/2013	+ 1 301.00		
30/04/2013	+ 1295.00		
TOTAL			1.00 €

2 pt pour les jours

1 pt par ligne

1 pt pour la franchise

1pt pour agios totaux

Au 17 avril : $(54 * 0,10 * 3 / 360) = 0.045 \text{ €}$

Soit un paiement d'agios de $1.00 - 200 * 15 * 10\% / 360 = 1.00 - 0.83 = 0.17 \text{ €}$

CORRIGÉ BTS BANQUE 2014 ÉPREUVE E5A

Méthode 2 par les nombres débiteurs :
Formule de calcul : montant du solde * nombre jours

ANNEXE A : CALCUL D'AGIOS POUR M^{me} FARRUGIA

Date de valeur	Solde	Nombre de jours	Nombres débiteurs dans découvert autorisé	Nombres débiteurs hors découvert autorisé
01/04/2013	+ 1 200.00			
04/04/2013	+ 1 000.00			
05/04/2013	+ 648.00			
07/04/2013	+ 525.00			
12/04/2013	+ 120.00			
15/04/2013	+ 8.00			
17/04/2013	- 54.00	3	162.00	
20/04/2013	- 454.00	2	908.00	
22/04/2013	- 421.00	6	2 526.00	
28/04/2013	+ 1 301.00			
30/04/2013	+ 1295.00			
		TOTAL	3 596.00	0.00

2 pts pour les jours

0.5 pt par ligne
yc total

1 pt intérêts

1 pt franchise

1pt total

Agios : $(3\ 596.00 \times 0,10 \times 1/360) - (200.00 \times 0,10 \times 15/365) = 0,17 \text{ €}$

A.4 Expliquez à M^{me} FARRUGIA comment fonctionne la franchise d'agios dont elle bénéficie. Illustrez votre explication par le calcul.

2 pts

La franchise d'agios permet de ne pas payer la totalité des agios que doit le client en cas de compte à découvert.

La franchise de Mme Farrugia permet une économie maximale de :

$200 \text{ €} \times 15 \text{ jours} \times 10\% / 360 = 0,83 \text{ €}$ par mois, soit $0,83 \times 12 = 10,00 \text{ €}$ par an.

C'est -à-dire que le montant de ses agios est réduit de 0.83 € par mois dans le cas où elle utilise son découvert au-delà de 200 € et / ou de 15 jours.

A.5 Trouvez deux arguments pour convaincre M^{me} FARRUGIA de conserver ce service de franchise d'agios.

3 pts

Economie de 0.83 € par mois (10.00 € par an) au maximum contre paiement d'un service qui vaut 6.00- 5.50 = 0.50 € par mois (6.00 € par an)

Simplicité de gestion : ne pas se soucier des petits découverts qui ne donneront pas lieu à des paiements d'agios.

Accepter tout argument cohérent.

A.6 Trouvez deux avantages pour la banque à proposer ce service au lieu de facturer directement des agios ?

3 pts

PNB récurrent même si M^{me} FARRUGIA n'utilise pas son découvert.

Fidélisation par la vente d'un service supplémentaire.

Accepter tout intérêt cohérent.

Dossier B : ASSURANCE-VIE – 27 points

B.1 Définissez les termes : souscripteur, assuré, bénéficiaire pour un contrat d'assurance vie classique.

- **Souscripteur** : celui qui signe le contrat et s'engage à verser les primes, personne physique ou personne morale (1,5 pt)
- **Assuré** : c'est la personne sur lequel porte le risque, personne physique. (1,5pt)
- **Bénéficiaire** : personne désignée au contrat pour percevoir les prestations garanties en cas de réalisation du risque, personne physique ou personne morale (1,5 pt)

4,5 pts

B.2 Comparez les deux possibilités en complétant le tableau en annexe B (à rendre avec la copie).

10 pts

	BDD Assurance-Vie Junior	Assurance-Vie classique	
Qui est l'assuré ?	L'enfant : Chloé – 5 ans	Mme BOULANGER	
La rédaction de la clause bénéficiaire est-elle libre ?	Non, clause limitée pour les enfants mineurs : en blanc ou mes héritiers légaux	Libre rédaction de la clause	1 pt
Qui peut modifier la clause bénéficiaire ?	Personne avant les 18 ans de l'enfant, l'enfant devenu majeur ensuite.	L'assuré / souscripteur	2 pts
Est-il possible d'effectuer des rachats partiels ou totaux ?	Non, tant que l'enfant est mineur.	Oui, à tout moment.	1pt
Faut-il l'intervention des représentants légaux (père / mère) ?	Oui, pour la souscription du contrat d'assurance-vie, mais également pour l'ouverture du compte à vue support.	Non, ils n'ont même pas besoin d'être informés de l'existence du contrat.	2 pts
Peut-on choisir librement les supports de placement ?	Non, placement prudent « en bon père de famille », et uniquement des contrats en euros. Oui, à la majorité	Oui, liberté complète de choix.	2 pts
Qui paie la fiscalité en cas de sortie par rachat partiel ou total ?	Si enfant majeur rattaché fiscalement au foyer fiscal de ses parents : les parents. Enfant majeur détaché fiscalement : l'enfant	Le souscripteur / assuré : Mme FARRUGIA	2pts

B.3 Sachant que le plus important pour Mme BOULANGER est que sa petite fille ait la certitude de disposer de cette épargne à sa majorité, en quoi le contrat BDD assurance-vie Junior vous semble la solution la plus adaptée ?

4,5 pts

Soit le contrat BDD Assurance-Vie Junior, pour empêcher les rachats partiels ou totaux avant les 18 ans de l'enfant.

CORRIGÉ BTS BANQUE 2014 ÉPREUVE E5A

<p>Mais, les parents pourront avoir connaissance du montant du contrat car ils recevront les relevés d'informations, le contrat étant au nom de Chloé. Toutefois, à sa majorité, Chloé pourra poursuivre le contrat (qui aura atteint sa maturité fiscale) si elle n'a pas besoin immédiatement de l'intégralité des fonds.</p> <p>Soit le contrat classique avec la petite fille en bénéficiaire et une clause rédigée en prenant soin de désigner des mandataires qui gèreront le patrimoine de Chloé jusqu'à sa majorité. En outre, possibilité de rachats à tout moment par Mme BOULANGER si elle change d'avis. Cela obligera toutefois à une donation à la majorité de Chloé (avec paiement éventuel des droits de mutation).</p> <p><i>Accepter toute solution cohérente et argumentée.</i></p>	
<p>B.4 Quels documents doit fournir M^{me} BOULANGER pour souscrire ce contrat ?</p> <p>Si contrat BDD Assurance-Vie Junior : Documents d'identité d'un des parents et justificatif de domicile des parents Livret de famille</p>	<p>3 pts</p>
<p>B.5 Mme BOULANGER décide de faire une donation de 50 000€ Calculez les droits de mutation dont elle devra s'acquitter.</p> <p>- Part taxable après abattement (petits-enfants)= 50 000 – 31 865 = 18 135 € - Droit de mutation = $(8\,072 \times 5\%) + ((12\,109 - 8\,072) \times 10\%) + ((15\,932 - 12\,109) \times 15\%) + ((18\,135 - 15\,932) \times 20\%)$ = 1 821,35 € soit 1 821 €</p>	<p>5 pts</p>

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

Dossier C: ÉPARGNE BOURSIÈRE – 25 pts

<p>C.1 Quelle est l'utilité de ce document ? Est-il obligatoire ? Ce document est un questionnaire MIF qui mesure la connaissance et l'expérience du client en matière d'instruments financiers. C'est un document <u>obligatoire</u> à conserver au dossier client.</p>	3 pts
<p>C.2 Compte tenu du profil de Monsieur RIPOLL, quels sont les devoirs de la banque vis-à-vis de ce dernier ? M. Ripoll est expérimenté, donc à même d'acheter tout type de titres en en mesurant les risques, en particulier de perte en capital. 1,5 pts La banque doit adapter ses propositions d'instruments financiers (titres directs, privatisations, gestion collective) selon le résultat du questionnaire MIF. 1,5 pts</p>	3 pts
<p>C.3 Rappelez à votre client, d'une part, le fonctionnement d'un OPCVM et, d'autre part, les particularités d'un OPCVM indexé sur le CAC40 ? OPCVM = FCP ou SICAV 1pt L'OPCVM collecte l'épargne des investisseurs en vendant ses actions (SICAV) ou parts (FCP) (1pt), la société de gestion choisit les placements les plus efficaces en fonction des objectifs spécifiques de l'OPCVM. 1 pt Cet OPCVM est indexé sur le CAC40, le gérant doit donc faire une performance au moins équivalente à celle de l'indice de référence. 1pt</p>	4 pts
<p>C.4 Expliquez à M. RIPOLL comment est déterminée la valeur liquidative d'une part de FCP, les conditions pour qu'un FCP soit éligible au PEA La valeur liquidative d'une part de FCP correspond à la valeur du portefeuille de titres du FCP, dont est déduit le montant des frais de gestion, divisée par le nombre de parts du FCP. Conditions d'éligibilité d'un FCP au PEA : le FCP doit contenir une majorité d'actions européennes (au moins 75 %, pourcentage non exigé), c'est le FCP qui affiche son éligibilité.</p>	3 pts
<p>C.5 Donnez à M. RIPOLL deux critères de choix d'un OPCVM. Le niveau de risque acceptable par le client (actions ou obligations) 1 pt L'objectif : obtenir un revenu ou capitaliser 1 pt L'horizon de placement <i>Accepter tout critère cohérent.</i></p>	2 pts
<p>C.6 Expliquez à Monsieur RIPOLL le fonctionnement et l'intérêt d'un ordre d'achat à cours limité. L'ordre d'achat à cours limité permet au client de fixer un cours maximum à l'achat pendant la durée de validité de l'ordre, cela permet de maîtriser le cours d'acquisition mais en n'étant pas certain que l'ordre soit exécuté.</p>	2 pts
<p>C.7 Quelle est la durée conseillée de placement pour ce type de produit ? Justifiez. Au moins 5 ans car cela permet au détenteur de parts de ne pas subir les fluctuations de cours de la part à court terme, sachant que le portefeuille de titres est composé d'actions européennes (volatilité importante).</p>	2 pts
<p>C.8 Monsieur RIPOLL passe un ordre d'achat à cours limité à 31.750 € pour 310 BDDAM ETF CAC40. En utilisant le carnet d'ordres en annexe 9, déterminez : le nombre de titres que Monsieur RIPOLL va obtenir et le coût de son achat. 75 titres à 31.735 € 125 titres à 31.740 € (310-75-125) = 110 titres à 31.745 € Soit les 310 titres demandés car il y a suffisamment d'ordres de vente inférieurs à la limite de 31.750 €. Coût des titres : $75 * 31.735 + 125 * 31.740 + 110 * 31.745 = 9\ 839.58$ € Frais de Bourse : $1\% * 9\ 839.58 = 98.40$ € Coût d'achat des titres : $9\ 839.58 + 98.40 = 9\ 937.98$ €</p>	6 pts

DOSSIER D : CRÉDIT CONSOMMATION ET ASSURANCES – 42 pts

<p>D.1 Calculer le taux d'endettement actuel de ces clients, ainsi que le reste à vivre. Revenus mensuels : $2\,500 + 2\,000 = 4\,500$ € 1 pt</p> <p>Charges : prêt immobilier : 1 025 Prêt piscine : 282 Prêt voiture : 180 Total charges : 1 487 € 2 pt</p> <p>Taux d'endettement : $1\,487 / 4\,500 = 33.04\%$ 1 pt</p> <p>Reste à vivre : $(4\,500 - 1\,487) / 5$ personnes = 602.60 € 2 pt</p>	6 pts
<p>D.2 Un nouveau crédit est-il envisageable pour ces clients ? Vous explicitez votre raisonnement.</p> <p>Taux d'endettement actuel à 33% et reste à vivre de 600 € par mois et par personne. Aucun nouveau crédit n'est envisageable (sinon augmentation du taux d'endettement à 42 % et diminution du reste à vivre) tant que les crédits actuels n'ont pas été remboursés. En outre, les enfants sont âgés de 20 ans / 17 ans / 15 ans. Il faudra prévoir des frais pour les études supérieures et l'épargne (20 600 €) risque d'être insuffisante.</p>	3 pts
<p>D.3 Réalisez une simulation à vos clients, sur une durée de 48 mois, en précisant le montant emprunté (arrondi à la centaine d'euros la plus proche), la mensualité, le coût total.</p> <p>Montant emprunté :</p> <p>Travaux : 6 000 € Remboursement anticipé prêt piscine : $4\,361 * 1.03 = 4\,491.83$ € Remboursement anticipé prêt voiture : 7 536.00 € Total : 18 027.83 € arrondi à 18 000 €</p> <p>Montant emprunté : 18 000 €</p> <p>Durée : 48 mois Mensualité hors ADI : $18\,000 * 22.2228 / 1\,000 = 400.01$ € ADI sur deux têtes : $18\,000 * 0.53\% / 12 = 7.95$ € Mensualité totale : $400.01 + 7.95 = 407.96$ € Frais de dossier : néant Pas de garantie Coût total : $407.96 * 48 = 19\,582.08$ €, soit 1 582.08 €</p>	5 pts 2 pts montant emprunté 2 pts mensualité 1pt coût total
<p>D.4 Après la mise en place de ce crédit, quels seront le taux d'endettement, et le reste à vivre de ces clients ?</p> <p>Offre de crédit de 18 000 € sur 48 mois avec remboursement anticipé des crédits piscine et voiture.</p> <p>Nouveau taux d'endettement : $(1\,025 + 407.95) / 4\,500 = 31.84\%$ Nouveau reste à vivre : $(4\,500 - 1\,025 - 407.95) / 5 = 643.41$ €</p>	3 pts 1,5 pt 1,5 pt

CORRIGÉ BTS BANQUE 2014 ÉPREUVE E5A

<p>D.5 Présentez sous forme de tableau deux avantages et deux inconvénients de cette solution pour les clients. Cette offre solvabilise les clients en réduisant le taux d'endettement (de 33% à 32%) et en augmentant le reste à vivre (de 602.60 € à 643.41 €).</p> <table border="1" data-bbox="183 295 1316 600"> <thead> <tr> <th></th> <th align="center">Avantages</th> <th align="center">Inconvénients</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Pour le Client (Au choix)</td> <td>Financement des travaux sans toucher à l'épargne</td> <td>Durée du crédit allongée 48 mois contre 16 et 45 mois</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Mensualité globale des crédits plus faible</td> <td>Paiement d'une pénalité de remboursement anticipé de 130.83 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Diminution du taux des crédits : 4.85% et 3.90% contre 3.20%</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p><i>Accepter tout argument cohérent</i></p>		Avantages	Inconvénients	Pour le Client (Au choix)	Financement des travaux sans toucher à l'épargne	Durée du crédit allongée 48 mois contre 16 et 45 mois		Mensualité globale des crédits plus faible	Paiement d'une pénalité de remboursement anticipé de 130.83 €		Diminution du taux des crédits : 4.85% et 3.90% contre 3.20%		<p align="center">4 pts</p> <p align="center">1 pt par argument</p>									
	Avantages	Inconvénients																				
Pour le Client (Au choix)	Financement des travaux sans toucher à l'épargne	Durée du crédit allongée 48 mois contre 16 et 45 mois																				
	Mensualité globale des crédits plus faible	Paiement d'une pénalité de remboursement anticipé de 130.83 €																				
	Diminution du taux des crédits : 4.85% et 3.90% contre 3.20%																					
<p>D.6 Dans cette hypothèse, le TAEG du nouveau crédit BDD est de 4,27 %. Quelle est l'utilité du TAEG ? Quels sont les éléments qui le composent ? TAEG : Taux Actuariel Effectif Global. Utilité : comparaison d'offres concurrentes avec des paramètres multiples qui vont être intégrés dans ce taux. 1 pt Éléments : Taux nominal, ADI, Frais de dossier, frais de garantie. (0,5 par élément, soit 0,5 x 4 = 2 pts)</p>	<p align="center">3 pts</p>																					
<p>D.7 Construisez un tableau comparatif présentant votre simulation et la proposition de la société LEBONCRÉDIT, quelle est celle qui vous paraît la plus intéressante ?</p> <table border="1" data-bbox="194 1086 1305 1332"> <thead> <tr> <th></th> <th align="center">BDD</th> <th align="center">LEBONCREDIT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Montant</td> <td align="center">18 000 €</td> <td align="center">18 000 €</td> </tr> <tr> <td>Durée</td> <td align="center">48 mois</td> <td align="center">48 mois</td> </tr> <tr> <td>Mensualité totale</td> <td align="center">407.96 €</td> <td align="center">404.81 €</td> </tr> <tr> <td>Frais de dossier</td> <td align="center">0</td> <td align="center">100 €</td> </tr> <tr> <td>Cout total</td> <td align="center">1 582.08 €</td> <td align="center">1 530.88 €</td> </tr> <tr> <td>TAEG</td> <td align="center">4.27%</td> <td align="center">4.16%</td> </tr> </tbody> </table>		BDD	LEBONCREDIT	Montant	18 000 €	18 000 €	Durée	48 mois	48 mois	Mensualité totale	407.96 €	404.81 €	Frais de dossier	0	100 €	Cout total	1 582.08 €	1 530.88 €	TAEG	4.27%	4.16%	<p align="center">6 pts</p>
	BDD	LEBONCREDIT																				
Montant	18 000 €	18 000 €																				
Durée	48 mois	48 mois																				
Mensualité totale	407.96 €	404.81 €																				
Frais de dossier	0	100 €																				
Cout total	1 582.08 €	1 530.88 €																				
TAEG	4.27%	4.16%																				
<p>D.8 Quelles sont les informations que vous devez recueillir pour réaliser cette simulation ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombre de pièces et dépendances - zone géographique - valeurs des biens mobiliers - Valeurs des objets précieux éventuels 	<p align="center">2 pts</p> <p align="center">0,5 pt par information</p>																					
<p>D.9 Quels sont les risques couverts par ce type d'assurance ? Quelle est la couverture minimale obligatoire ? 5 éléments sont attendus 5 x0,5 pts</p> <ul style="list-style-type: none"> - Responsabilité civile - Vol, incendie, dégâts des eaux, vandalisme - Catastrophes naturelles - Risques technologiques - Protection juridique - Dommages aux appareils électriques - Assistance - ... <p>Seule la responsabilité civile vis-à-vis des tiers est obligatoire.</p>	<p align="center">4 pts</p> <p align="center">2,5 pts risques</p> <p align="center">1,5 pt pour la responsabilité civile</p>																					

CORRIGÉ BTS BANQUE 2014 ÉPREUVE E5A

<p>D.10 Expliquez le mécanisme du coefficient de vétusté. Quelle autre formule pouvez-vous leur proposer pour améliorer leur couverture ?</p> <p><u>Coefficient de vétusté</u> : coefficient appliqué à la valeur du bien pour tenir compte de son usage et de son ancienneté (dépréciation). Cela entraîne une indemnisation plus faible.</p> <p><u>Autre formule</u> : valeur à neuf.</p>	<p>3 pts</p> <p>2 pts</p> <p>1 pt</p>
<p>D.11 Quelle procédure devront-ils mettre en œuvre et dans quels délais s'ils acceptent votre proposition de contrat d'assurance ?</p> <p>Procédure de résiliation auprès de leur assureur actuel.</p> <p>Délais :</p> <ul style="list-style-type: none">- soit au minimum 2 mois avant la date anniversaire (ou d'échéance) du contrat par LRAR- Soit dans un délai de 20 jours après la date d'envoi de l'avis d'échéance.	<p>3 pts</p> <p>1 pt</p> <p>1 pt</p> <p>1 pt</p>

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé